



## Fiche pratique

### MODALITES DE GESTION DANS LES SYSTEMES D'INFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT DE MATHÉMATIQUES SPECIFIQUE INTEGRE A L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE DE PREMIERE GENERALE dans le LSL à compter de décembre 2022

#### Rappel réglementaire

Un enseignement de mathématiques spécifique intégré à l'enseignement scientifique est proposé en 2022/2023 aux élèves de première générale qui le souhaitent et qui n'ont pas choisi la spécialité Mathématiques dans leur triplette d'enseignements de spécialité (EDS).

Pour les élèves ayant fait ce choix, cet enseignement intègre le tronc commun de la 1<sup>ère</sup> générale au sein de l'enseignement scientifique qui conserve ainsi sa dimension interdisciplinaire. Un volume horaire dédié de 1h30 par semaine s'ajoute alors aux 2h d'enseignement scientifique.

Cet enseignement spécifique est évalué dans le cadre du contrôle continu (selon les mêmes modalités que l'enseignement scientifique). Pour le baccalauréat, les notes obtenues en mathématiques spécifiques intègrent la moyenne annuelle de première dans l'enseignement scientifique du tronc commun suivant le rapport 40/60.

#### Une nouvelle matière « Mathématiques spécifiques » (481200)

Une nouvelle matière 481200 MATHÉMATIQUES SPECIFIQUES a été créée et est ajoutée au MEF de 1<sup>ère</sup> générale.

**Attention ! Aucune autre matière ne sera autorisée au titre des mathématiques spécifiques lors de la remontée vers Parcoursup et LSL.**

Cette matière doit être :

- disponible dans le module BEE de votre établissement. Si ce n'est pas le cas, il convient de prendre contact avec le SSA afin de pouvoir ajouter la matière.
- ajoutée avec la modalité F dans BEE aux seuls élèves qui suivent cet enseignement de mathématiques spécifiques.
- utilisée dans les emplois du temps.
- utilisée dans les services de notation.

#### Le traitement dans le logiciel d'évaluation et le LSL

Pour les élèves qui suivent « Mathématiques spécifiques » (481200) :

- **Le logiciel d'évaluation transmet, obligatoirement, au LSL:**
  - Matière Enseignement scientifique (065300) : moyennes périodiques (note ou EA), compétences et appréciation
  - Matière Mathématiques spécifiques (481200) : moyennes périodiques (note ou EA) et appréciation (sans compétences)
- **Le LSL calcule la moyenne annuelle de première en enseignement scientifique** en suivant cette règle de calcul : 60% enseignement scientifique (065300) / 40% mathématiques spécifiques (481200) et l'envoi à Cyclades, affectée du coefficient 3 (*développement en cours*).